



REVUE DE PRESSE 2023

Listes Rouges Régionales poissons et écrevisses

coupures presse du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (liste non exhaustive)



Association Régionale des fédérations de Pêche
et de protection du milieu aquatique d'Auvergne-Rhône-Alpes

Presse nationale

médias papier et web

Date de parution : 3 mars 2023

LE FIGARO - PAGE RÉGIONALE LYON

Saumons, anguilles et écrevisses en péril de mort dans les rivières d'Auvergne-Rhône-Alpes

Par Antoine Sillières, correspondant à Lyon et alentour

La baisse des débits des rivières et le réchauffement des eaux mettent l'habitat de la faune aquatique sous pression. Pixino/hpgruesen

Une étude scientifique menée par de l'Association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (Arpara) a établi une liste rouge des poissons et écrevisses pour un résultat alarmant. Un tiers des espèces peuplant nos rivières sont menacées.

La première pierre pour ériger des politiques régionales de protection de la faune aquatiques ? C'est en tout cas le sens du travail mené depuis deux ans par l'Association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (Arpara), qui vient de publier sa toute première liste rouge régionale des espèces piscicole et astacicole menacées. Les poissons et les écrevisses en langage courant. Un tiers d'entre elles (31%) sont «en danger» dans la région, sans compter celles déjà éteintes ! Au premier rang desquelles on retrouve l'ensemble des espèces migratrices locales, comme l'anguille ou la lamproie. C'est aussi le cas de toutes les espèces de salmonidés, de la truite fario au saumon sauvage. Car oui il y a des saumons en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Haut Allier notamment où ils arrivent harassés par des centaines de kilomètres à remonter le courant via la Loire. Les écrevisses n'échappent pas non plus à la pression sur leur habitat puisque celle à pattes blanches est classée en danger critique, à la différence de sa cousine américaine invasive.

«Dégradation des populations depuis plusieurs années»

Dans le détail 17% des 52 espèces étudiées sont classées en «danger», 10% en «danger critique» et 4% «vulnérables». En soustrayant les espèces déjà éteintes régionalement ou nationalement on arrive à seulement 42% d'espèces pour lesquelles la préoccupation est mineure, selon la classification de cette étude financée par la Région et la Dreal. Pour l'occasion, l'Arpara a reçu le soutien de l'Office national de la biodiversité (OFB) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Ensemble ils sont attachés à récupérer et analyser 20 années de données sur ceux qui peuplent nos rivières. La palette d'espèces étudiées a été définie en relation avec le Muséum d'histoire naturelle, en fonction de leur degré d'endémisme. Le résultat vient confirmer de manière scientifique les remontées de terrain observant «une évolution et une dégradation des états des populations depuis plusieurs années ».

Date de parution : 3 mars 2023

LE FIGARO - PAGE RÉGIONALE LYON

L'augmentation des températures de l'air comme de l'eau ainsi que la réduction du débit des cours d'eau ne vont pas dans le sens d'une amélioration. «Ces pressions sont identifiées comme très impactantes, voire déterminantes pour le maintien de plusieurs espèces, en particulier pour les salmonidés, les espèces migratrices et l'apron (ce percidé endémique du Rhône, NDLR)», appuie l'Arpara. Or l'agence de l'eau prévoit une réduction des débits de 10 à 40 % sur la région d'ici la fin du siècle, et jusqu'à 60% sur le bassin du Rhône. Moins d'eau qui chauffera plus vite.

Presse quotidienne régionale

médias papier et web

Date de parution : 3 mars 2023

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE SUR INTERNET - PAGE ENVIRONNEMENT - EDITION RHONE

RUBRIQUE ICI ON AGIT !

Sciences

Des poissons et des écrevisses, des espèces menacées dans la Région

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'ARPARA et ses partenaires, la situation des espèces de poissons et d'écrevisses de la région est inquiétante. En effet, l'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées.

Les résultats des Listes Rouges Régionales* sont tombés. L'association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) juge préoccupante la situation des... *(article incomplet)*



L'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Photo d'illustration Progrès /Laurent THÉVENOT

Date de parution : 3 mars 2023

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE - EDITION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Des poissons et des écrevisses classés « espèces menacées » dans la région

Les résultats des Listes Rouges Régionales* sont tombés. L'association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA), juge préoccupante la situation des espèces de poissons et écrevisses en région Auvergne-Rhône-Alpes. L'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées.

Parmi les espèces dites « en

danger critique », l'écrevisse à pattes blanches.

On retrouve également l'ensemble des espèces migratrices tels que l'anguille, l'arpon du Rhône ou encore les lamproies et les espèces de salmonidés qui comprennent notamment le saumon sauvage.

Impact du changement climatique

Cette situation s'explique par l'impact du changement

climatique, des interventions humaines et industrielles sur les cours d'eau et rivières en Auvergne-Rhône-Alpes.

* L'objectif des Listes Rouges Régionales, piloté dès 2021 par l'association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes est d'établir un état des lieux de la conservation des espèces piscicoles et astacicoles et du peuplement des milieux aquatiques de la région.

RHQ20 - V1
IV - TSOHR

Date de parution : 6 avril 2023

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE SUR INTERNET - PAGE REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

RUBRIQUE ICI ON AGIT !

Sciences

Des poissons et des écrevisses, des espèces menacées dans la Région

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'ARPARA et ses partenaires, la situation des espèces de poissons et d'écrevisses de la région est inquiétante. En effet, l'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées.

Les résultats des Listes Rouges Régionales* sont tombés. L'association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) juge préoccupante la situation des... *(article incomplet)*



L'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Photo d'illustration Progrès /Laurent THÉVENOT

Date de parution : 6 avril 2023

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE - EDITION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

RUBRIQUE ICI ON AGIT !

Sciences

Des poissons et des écrevisses, des espèces menacées dans la Région

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'ARPARA et ses partenaires, la situation des espèces de poissons et d'écrevisses de la région est inquiétante. En effet, l'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées.

Les résultats des Listes Rouges Régionales* sont tombés. L'association régionale de pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) juge préoccupante la situation des... *(article incomplet)*



L'écrevisse à pattes blanches et 31 % des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Photo d'illustration Progrès /Laurent THÉVENOT

Télés & radios

(diffusion régionale)

Date de diffusion : Samedi 11 mars 2023
JT 12/13- EDITION FRANCE 3 AUVERGNE

INTERVIEW DE MICKAEL LELIEVRE (DIRECTEUR FDAAPPMA 03) & NICOLAS ROSET (OFB)



Allier
Auvergne-Rhône-Alpes

Aujourd'hui, 31% des poissons étudiés seraient des espèces menacées. C'est le résultat alarmant d'une étude sur les 20 dernières années, menée par l'association régionale de pêche, dans les cours d'eau d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pollutions, modifications des cours d'eau et sécheresses : la faune est de plus en plus menacée.



Tous les jours, recevez l'actualité de

Alors que la France souffre d'une sécheresse hivernale inédite, une étude tire la sonnette d'alarme sur l'état de la faune des rivières. L'association régionale de pêche en AURA (ARPARA) publie une liste rouge des espèces menacées, en pleine ouverture de la saison de la pêche.

Entre 2020 et 2022, l'association a analysé les données récoltées sur une vingtaine d'années. Le constat est sans appel. « *Un tiers des espèces sur la région Auvergne-Rhône-Alpes sont menacées dans les cours d'eau.* », prévient Mickaël Lelièvre, directeur de la fédération département de pêche de l'Allier. « *Ils subissent de plein fouet l'augmentation des températures et la fragmentation des cours d'eau.* »

Après la peste, la sécheresse

Si la menace est invisible, la situation est de plus en plus préoccupante. Dans le lit de la Sioule par exemple, certaines espèces, comme les écrevisses à pattes blanches, se font rares. « *Dans l'Allier, on avait une vingtaine de populations, au début des années 2 000. Aujourd'hui, on pense qu'on n'a plus que deux ou trois populations qui résistent.* »

Des crustacés qui doivent déjà faire face à la concurrence des écrevisses américaines, une espèce exotique à l'origine de la peste décimant les écrevisses autochtones. Le manque d'eau est donc un facteur supplémentaire menaçant les animaux aquatiques.

« Il y a un vrai risque de disparition de l'écrevisse à pieds blancs, écrevisse emblématique des cours d'eau français. »

Mickaël Lelièvre, directeur de la fédération départementale de pêche de l'Allier



Alors que la France connaît une sécheresse hivernale inédite, l'étude de l'association de pêche d'Auvergne-Rhône-Alpes tire la sonnette d'alarme. Elle publie une liste rouge des poissons et des écrevisses menacés. ■ ©Camille DASILVA / Olivier MARTINET / Magalie CANUTO / FTV

Près d'un tiers des poissons étudiés menacés

L'écrevisse à pattes blanches n'est pas la seule victime répertoriée dans une liste rouge.

partagée sur la page Facebook de l'association de pêche. « Les poissons *migrateurs* comme l'anguille et la lamproie marine sont menacés. Les salmonidés aussi. », énumère Mickaël Lelièvre. Au total, 31% des poissons étudiés sont classés comme espèces menacés. « Ce constat doit faire prendre conscience aux financeurs, aux politiques et aux collectivités de l'importance de restaurer et de préserver les milieux aquatiques, dans un contexte de changement climatique. »



L'Office Français de la Biodiversité (OFB), qui a participé à l'étude, a également cherché les facteurs de la raréfaction de certains poissons. « Ils subissent un certain nombre de pollution : des micros polluants, des phytosanitaires, des pesticides. », liste Nicolas Roset, chef du Service Connaissance de l'OFB en AURA. S'ajoute un autre facteur plus ancien : la modification des cours d'eau par l'activité humaine. « Ça affecte la morphologie des poissons et leur possibilité de se déplacer pour boucler leur cycle de vie. »

À cela, s'ajoutent des problèmes d'hydrologie : la ressource en eau s'épuise, un phénomène accentué par le réchauffement climatique. Le manque d'eau dans les rivières, certaines ont même été à sec cet été, entraînant la mort de la faune, et le réchauffement des cours d'eau menacent directement la survie des poissons et écrevisses.

Propos recueillis par Camille Dasilva / France 3 Auvergne

Date de diffusion : mars 2023

JT 12/13- EDITION FRANCE 3 AUVERGNE-RHONE-ALPES

REDIFFUSION DU SUJET DIFFUSÉ LE 11 MARS 2023 SUR FRANCE 3 AUVERGNE



Alors que la France connaît une sécheresse hivernale inédite, l'étude de l'association de pêche d'Auvergne-Rhône-Alpes tire la sonnette d'alarme. Elle publie une liste rouge des poissons et des écrevisses menacés. • ©Camille DASILVA / Olivier MARTINET / Magalie CANUTO / FTV

Date de parution internet : 21 mars 2023
www.france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes

ARTICLE REPRISE DU SUJET TÉLÉ DIFFUSÉ LE 11 MARS 2023 SUR FRANCE 3 AUVERGNE



Sécheresse et réchauffement climatique : des poissons et écrevisses menacés en Auvergne-Rhône-Alpes

Publié le 21/03/2023 à 12h35
Écrit par [Emilie Hochard](#)

Écrivez à petites branches, écrivains autochtones de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est classée parmi les espèces en danger critique. © Olivier BURN / 19830777

Allier
Auvergne-Rhône-Alpes

Aujourd'hui, 31% des poissons étudiés seraient des espèces menacées. C'est le résultat alarmant d'une étude sur les 20 dernières années, menée par l'association régionale de pêche, dans les cours d'eau d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pollutions, modifications des cours d'eau et sécheresses : la faune est de plus en plus menacée.

Tous les jours, recevez l'actualité de



Date de diffusion : 3 avril 2023

Plateau en direct sur BFM LYON- émission d'information «*BFM bonjour*»- 7h00

INTERVIEW (7 MINUTES) DE JEAN-PIERRE FAURE, DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU RHÔNE





Date de diffusion : 8 mars 2023 à 18h40
Emission de 18 minutes en plateau sur RCF Lyon

INTERVIEWS DE NICOLAS BOIDIN, COORDINATEUR REGIONAL ET V.VALENTIN, CHARGÉE DE COMMUNICATION A L'ARPARA

<https://www.rcf.fr/actualite/3-questions-a-rcf-lyon?episode=349548>



TOUS LES ÉPISODES

 18 min

Un tiers des espèces de poissons de la région sont menacées

29.03.2023



Présenté par Corentin Dubois

L'ARPARA, l'Association Régionale des fédérations départementales de Pêche & de protection des milieux aquatiques d'Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une enquête durant deux ans.

L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Les résultats, de ces toutes 1eres Listes Rouges Régionales, validées le 1er décembre 2022 par le CSRPN et l'UICN, actent cet état des lieux factuel.

Les détails avec Nicolas Boidin, Coordinateur technique de l'ARPARA et Valentine Valentin, responsable communication & développement de l'ARPARA.

On fait le point dans 10 minutes avec le coordinateur de l'ARPARA et la responsable du développement de l'asso/ Vous verrez il existe aussi des solutions, on en parle avec eux.

 Partager  Intégrer à mon site



Date de diffusion : 9 mars 2023 + multi diffusions dans les 12 éditions locales Auvergne-Rhône-Alpes
Emission «3 questions à» avec reprise de l'émission du 8 mars

PRISE DE PAROLES DE NICOLAS BOIDIN, COORDINATEUR REGIONAL ET V.VALENTIN, CHARGÉE DE COMMUNICATION A L'ARPARA



Auvergne-Rhône-Alpes : un tiers des poissons et écrevisses en danger

09.03.2023



3 questions à · RCF Lyon

Présenté par Charlotte Mongibeaux

C'est un message d'alerte pour les fleuves et rivières en Auvergne Rhône Alpes.

A cause du dérèglement du climat et de la pollution, près d'un tiers des espèces de poissons et d'écrevisses sont aujourd'hui menacés d'extinction, c'est ce que révèle les Listes Rouges.

Les détails avec Nicolas Boidin, coordinateur technique de l'Association Régionale des fédérations départementales de Pêche et pilote du projet Listes Rouges en Auvergne Rhône Alpes.

[Partager](#) [Intégrer à mon site](#)

Presse spécialisée pêche & chasse

LE CHASSEUR FRANÇAIS

Date de parution : 7 mars 2023

Parution internet sur lechasseurfrancais.com

RUBRIQUE PECHE

Listes rouges régionales « poissons » et « écrevisses » en région Auvergne Rhône Alpes

PAR ISABELLE LECA <https://www.lechasseurfrancais.com>

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires, la situation des populations piscicole et astacicole est désormais qualifiée de « préoccupante » sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces piscicoles sont aujourd'hui classées « espèces menacées ». Les résultats, de ces toutes 1eres Listes Rouges Régionales, validés le 1er décembre 2022 par le CSR- PN et l'UICN, actent cet état des lieux factuel. Le constat engage une réflexion sur les actions à mener sur les milieux de demain.



L'objectif des Listes Rouges Régionales, piloté dès 2021 par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes était d'établir un état des lieux de la conservation des espèces piscicoles et astacicoles et du peuplement des milieux aquatiques (cours d'eau et plans d'eau) de la région. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), financeurs du projet aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), partenaires techniques, ont collaboré avec un groupe d'experts pendant 2 ans.

Cette étude et analyse menées également avec l'ensemble des acteurs régionaux et locaux a permis de collecter des données sur près de 20 ans analysées pour aboutir à deux Listes Rouges Régionales «Poissons et Ecrevisses». Sur le terrain, les fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques et les associations de protection des poissons migrateurs constatent une évolution et dégradation des états des populations depuis plusieurs années. Ces résultats des listes rouges et la nouvelle classification sur la situation des espèces sur la région prend en compte les échanges avec les populations extra régionales et les avis des gestionnaires locaux issus de la consultation.

Presse spécialisée environnement

Date de parution : 19 mars 2023
Parution internet sur enviscope.com

RUBRIQUE SCIENCE

Ecrevisses et poissons en Auvergne Rhône-Alpes : le changement climatique, menace principale

Michel Deprost - le 19 mars 2023

Les Listes Rouges Régionales permettent la prise en compte et anticipation des pressions croissantes, conséquences du changement climatique sur les milieux aquatiques d'Auvergne Rhône-Alpes.

L'impact du changement climatique, des interventions humaines et industrielles sur les cours d'eau et rivières Auvergne-Rhône-Alpes, n'est sans doute pas assez anticipé. Les résultats très négatifs et très inquiétants des listes rouges régionales « poissons et écrevisses » et les résultats de la mise à jour des listes des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt, Ecologique, Floristiques et Faunistiques) en Auvergne-Rhône-Alpes montrent les menaces qui pèsent sur les milieux aquatiques (ruisseaux, torrents, rivières, lacs, mares, etc). La valeur patrimoniale de ces milieux et de leurs hôtes est indiscutable.

Les contributeurs des études menées depuis deux ans disposent des éléments factuels pour poser les débats et réflexions sur les causes de ce déclin et envisager les solutions pour l'avenir des espèces piscicoles et plus globalement des milieux aquatiques.

Les cours d'eau d'Auvergne Rhône-Alpes vont subir une baisse des débits moyens interannuel de l'ordre de -10% à -40%. La baisse sera de -10 à -60% des débits d'étiage sur le bassin du Rhône d'ici 2100, selon une étude de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse menée par Aubé D. en 2016). L'augmentation des températures de l'air observée sur la région est de l'ordre de +1,9°C à +2,4°C sur la période 1959-2018 selon l'Observatoire régional du Changement Climatique (ORCAE, 2019). Une augmentation de la température de l'eau aura aussi lieu. Ces pressions seront très impactantes voire déterminantes pour le maintien de plusieurs espèces, en particulier pour les salmonidés, pour d'autres espèces migratrices et l'Apron.

L'actualisation en 2022 de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en région Auvergne-Rhône-Alpes confirment les tendances. L'élaboration des listes rouges régionales « poissons » et « écrevisses » a été l'opportunité et la base de travail requise pour actualiser les listes ZNIEFF déjà existantes et les élargir à la présence des poissons et des écrevisses. Initiées dès 2003, l'actualisation des listes d'espèces et habitats déterminants des ZNIEFF nécessite une mise à jour de ces listes, notamment en raison des programmes d'amélioration et de synthèse des connaissances de la biodiversité développés ces dix dernières années (Natura 2000, plans nationaux d'action, listes rouges régionales...).

L'actualisation a porté sur 505 ZNIEFF ont été nouvellement enrichies (aucune donnée poisson n'était disponible) de données relatives aux espèces piscicoles et 146 sont maintenues (espèces toujours présentes), en comparaison de 305 ZNIEFF recensés jusqu'alors. La visibilité des espèces piscicoles est donc fortement accrue sur le territoire. Pour les écrevisses, le maintien de nombreuses populations d'écrevisse à pattes blanches semble fortement compromis. Ce sont 217 ZNIEFF qui sont identifiées avec présence d'écrevisses à pattes blanches seule espèce d'écrevisse déterminante sur la région. Les résultats obtenus traduisent le même sentiment de précarité que ceux de la liste rouge et des observations des gestionnaires.

Date de diffusion : avril 2023

Parution newsletter

Évolutions réglementaires

Listes rouges :

Les nouvelles listes rouges d'espèces menacées d'AuRA ont été publiées sur le site de l'ORB et de la DREAL :

- [Fonge](#)
- [Poisson/Écrevisses](#)
- [Habitats](#)
- [Végétation](#)

Zones Humides

Un nouveau recueil des **jurisprudence** liés aux zones humides et aux marais [a été publié](#) sur la plateforme zones-humides.org.

La plateforme regroupe 550 jugements rendus entre 1992 et 2022, répartis en 4 thématiques : eau et milieux aquatiques, biodiversité, aménagement et urbanisme, polices de l'eau et de la nature.

Espèces Exotiques Envahissantes

[Deux arrêtés ministériels](#) portant sur la mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ont été publiés au journal officiel (JORF n° 0082 du 6 avril 2023).

Communications partenaires



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de diffusion : avril 2023

Site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/listes-rouges-regionales-3-nouvelles-etudes-a23366.html>

The screenshot shows the top part of the website. On the left is the logo of the Prefecture of Auvergne-Rhône-Alpes. In the center, the text reads "DREAL Auvergne-Rhône-Alpes" and "Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement". On the right, there is a "Contact" link with an envelope icon and a search bar with the text "Recherche" and a magnifying glass icon. Below this is a horizontal navigation menu with items: "Présentation de la DREAL", "Thématiques", "Ressources en ligne", "Grands dossiers", and "Actualités". Below the menu is a breadcrumb trail: "Accueil > Thématiques > Eau Nature Biodiversité Loup > Nature et biodiversité > Inventaires et connaissance biodiversité > Les listes rouges régionales (espèces et habitats menacés) > 2023 - Liste rouge des poissons & écrevisses menacés en région AuRA".

2023 - Liste rouge des poissons & écrevisses menacés en région AuRA

Publié le 01/03/2023

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) et ses partenaires, la liste rouge a été validée par le CSRPN le 01/12/2022. Tous les documents sont consultables sur le site internet de l'ARPARA.

Lien : <http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/5882-creation-des-listes-rouges-regionales-poissons-et-ecrevisses-sur-le-territoire-de-la-region-auvergne-rhone-alpes.htm>

La situation des populations piscicole et astacicole est désormais qualifiée de "préoccupante" sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces piscicoles sont aujourd'hui classées "espèces menacées", parmi lesquelles on retrouve l'ensemble des espèces migratrices (anguille, lamproies,...) ainsi que toutes les espèces de salmonidés (saumon sauvage, truite fario et sa souche méditerranéenne, ...).



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de diffusion : mars 2023

Publication linkedin du directeur de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-Philippe DENEUVY

https://www.linkedin.com/posts/jean-philippe-deneuvy-798902209_5-infos-sur-l%C3%A9tat-des-poissons-et-%C3%A9crevisses-activity-7042396701701087232-urPe?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Post de Jean-Philippe DENEUVY



Jean-Philippe DENEUVY

Directeur DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

26 min.

🔊 La liste rouge régionale poissons et écrevisses vient de paraître.

Les Listes rouges permettent :

- 📄 d'élaborer des lois et des décrets pour préserver les espèces,
- 🕒 d'orienter des stratégies de conservation à différentes échelles (ex : plans d'action nationaux, régionaux, territoriaux),
- 🏠 d'évaluer les enjeux liés aux impacts des projets d'aménagement,
- 👉 d'identifier les espaces à protéger en priorité.

La DREAL pilote et co-finance 🤝 les listes rouges régionales. Cela s'inscrit dans notre politique de la connaissance de la biodiversité.

🔴 Qu'est ce qu'une liste rouge ?

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la liste rouge fournit un statut global de conservation des espèces. Elle est fondée sur un système objectif d'évaluation du risque d'extinction d'une espèce au cas où aucune action ne serait entreprise pour sa conservation. Les espèces se voient assigner une des huit catégories de menaces selon certains critères liés à la tendance, à la taille et à la structure de leurs populations et à leur aire de répartition géographique. Les espèces classées « En danger critique », « En danger » ou « Vulnérables » sont collectivement décrites comme « Menacées ».

👉 Les listes rouges régionales de la fonge et des habitats sont également sorties.

Retrouvez les toutes sur notre site internet : <https://lnkd.in/eSmYKzyv>

#conservation #biodiversite

Info
N° 5
L'État agit et met en place :

Par exemple

- Des plans d'actions pour les poissons migrateurs,
- des politiques de restauration des continuités écologiques,
- des protections réglementaires dans le cadre de la stratégie aires protégées.

Travail d'Union

https://lnkd.in/eSmYKzyv



Date de diffusion : avril 2023

Site internet de l'Observatoire de la Biodiversité Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/une-liste-rouge-pour-les-poissons-et-ecrevisses-dauvergne-rhone-alpes/>



[Accueil](#) [La biodiversité en région](#) [Accéder aux ressources](#) [Agir en région](#) [Qui sommes-nous ?](#)

Les actualités de l'ORB



Gestion des espaces verts urbains : Une journée technique « Sciences participatives » le 27 avril à Lyon

Une journée technique à destination des gestionnaires d'espaces verts urbains Les Espaces Verts et leur gestion sont essentiels pour la préservation de la biodiversité en

[LIRE LA SUITE](#)

Pôle Invertébrés • 20 mars 2023



Une liste rouge pour les poissons et écrevisses d'Auvergne-Rhône-Alpes

Une nouvelle liste rouge régionale pour la faune du territoire. Après deux ans d'étude menée (selon la méthodologie UICN) par l'Association Régionale de Pêche en

[LIRE LA SUITE](#)

Pôle Vertébrés • 15 mars 2023



Une Liste rouge de la Fonge menacée en Auvergne-Rhône-Alpes !

La Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS) et ses partenaires, les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, sous l'égide de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

[LIRE LA SUITE](#)

Pôle d'informations flore-habitats-fonge • 10 mars 2023



[Accueil](#) [La biodiversité en région](#) [Accéder](#)

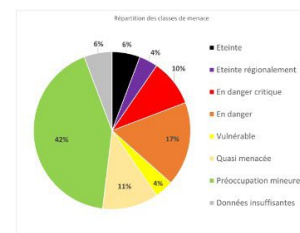
Une liste rouge pour les poissons et écrevisses d'Auvergne-Rhône-Alpes

© Pôle Vertébrés 15/03/2023

Une nouvelle liste rouge régionale pour la faune du territoire

Après deux ans d'étude menée (selon la méthodologie UICN) par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) et ses partenaires, l'état de conservation des poissons et écrevisses du territoire est désormais évalué dans une Liste Rouge Régionale.

La situation des populations piscicole et astacicole est qualifiée de « préoccupante » sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces piscicoles sont aujourd'hui classées « espèces menacées ».



L'ensemble des documents et conclusions issues de ce travail sont disponibles sur le site de l'ARPARA

[En savoir plus sur le site de l'ARPARA](#)

[Télécharger la liste rouge](#)

[Télécharger la plaquette](#)

Association Régionale des fédérations de Pêche
et de protection du milieu aquatique d'Auvergne-Rhône-Alpes

Communication presse Listes Rouges Régionales 2023

diffusée par l'Association Régionale de la Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
auprès de 250 journalistes de la presse régionale et nationale d'actualité et spécialisée

Communiqué de presse :
Résultats Listes Rouges Régionales poissons & écrevisses
date de diffusion : 2 mars 2023

Communiqué de presse, 2 mars 2023



RÉSULTATS LISTES ROUGES POISSONS ET ÉCREVISSES situation préoccupante et espèces menacées en région Auvergne-Rhône-Alpes

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'ARPARA et ses partenaires, la situation des espèces de poissons et écrevisses est classée préoccupante en Région Auvergne-Rhône-Alpes !
L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Les résultats, de ces toutes 1^{ères} Listes Rouges Régionales, validés le 1^{er} décembre 2022 par le CSRPN et l'UICN, actent cet état des lieux factuel.
Le constat engage une réflexion sur les actions à mener sur les milieux de demain.

L'objectif des Listes Rouges Régionales, piloté dès 2021 par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes était d'établir un état des lieux de la conservation des espèces piscicoles et astacicoles et du peuplement des milieux aquatiques (cours d'eau et plans d'eau) de la région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), financeurs du projet aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), partenaires techniques, ont collaboré avec un groupe d'experts pendant 2 ans.

Cette étude et analyse menées également avec l'ensemble des acteurs régionaux et locaux a permis de collecter des données sur près de 20 ans analysées pour aboutir à deux Listes Rouges Régionales «Poissons et Ecrevisses».

Sur le terrain, les fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques et les associations de protection des poissons migrateurs constatent une évolution et dégradation des états des populations depuis plusieurs années. Ces résultats des listes rouges et la nouvelle classification sur la situation des espèces sur la région prend en compte les échanges avec les populations extra régionales et les avis des gestionnaires locaux issus de la consultation.

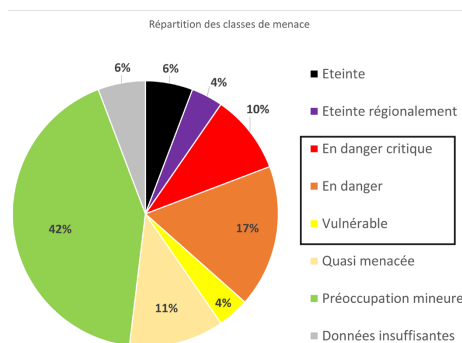
LISTE ROUGE DES POISSONS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES : une situation générale préoccupante pour les espèces.

Parmi les 52 taxons étudiés, 31% d'entre eux sont désormais classés parmi les espèces menacées (cf graphique : classification « Vulnérable » (VU), « En danger » (EN) ou « En danger critique » (CR)). On retrouve ainsi l'ensemble des espèces migratrices (anguille, lamproies,...) ainsi que toutes les espèces de salmonidés (saumon sauvage, truite fario et sa souche méditerranéenne, ...) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A noter que la liste d'espèces évaluées et prises en compte sur la région Auvergne-Rhône-Alpes a été élaborée par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). Cette liste précise le degré d'endémisme de chaque espèce pour chaque grand bassin hydrographique (la région Auvergne-Rhône-Alpes est à l'interface des bassins du Rhône, de la Garonne et de la Loire) et prend en compte les évolutions taxonomiques (évolution de la classification des espèces) récentes.

LISTE ROUGE DES ECREVISSES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : une espèce en danger critique.

L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est classée parmi les espèces évaluées en danger critique. Seule espèce autochtone d'écrevisse prise en compte dans cette méthodologie Liste Rouge, les écrevisses ont été évaluées via leurs fréquences de capture et leur répartition géographique. Six autres espèces d'écrevisses sont observées sur le territoire, elles ne sont pas classées car ces dernières ont été introduites dans les milieux (volontairement ou involontairement) et sont parfois classées en tant qu'espèces invasives.



Résultats de la liste rouge des espèces de poissons menacés en région Auvergne-Rhône-Alpes (voir légende détaillée)

Résultats des Listes Rouges Régionales «poissons et écrevisses» + fiches espèces + atlas :
<http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/>

CONTACT PRESSE ARPARA : Valentine VALENTIN
communication@peche-auvergne-rhonealpes.fr - 04 72 18 56 01 - 07 68 75 32 99



RÉSULTATS LISTES ROUGES POISSONS ET ÉCREVISSES situation préoccupante et espèces menacées en région Auvergne-Rhône-Alpes

Après deux ans d'étude scientifique menée par l'ARPARA et ses partenaires, la situation des espèces de poissons et écrevisses est classée préoccupante en Région Auvergne-Rhône-Alpes !

L'écrevisse à pattes blanches et 31% des espèces de poissons sont désormais classées espèces menacées. Les résultats, de ces toutes 1^{ères} Listes Rouges Régionales, validés le 1^{er} décembre 2022 par le CSRPN et l'UICN, actent cet état des lieux factuel.

Le constat engage une réflexion sur les actions à mener sur les milieux de demain.

L'objectif des Listes Rouges Régionales, piloté dès 2021 par l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes était d'établir un état des lieux de la conservation des espèces piscicoles et astacoïdes et du peuplement des milieux aquatiques (cours d'eau et plans d'eau) de la région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), financeurs du projet aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), partenaires techniques, ont collaboré avec un groupe d'experts pendant 2 ans.

Cette étude et analyse menées également avec l'ensemble des acteurs régionaux et locaux a permis de collecter des données sur près de 20 ans analysées pour aboutir à deux Listes Rouges Régionales « Poissons et Ecrevisses ».

Sur le terrain, les fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques et les associations de protection des poissons migrateurs constatent une évolution et dégradation des états des populations depuis plusieurs années. Ces résultats des listes rouges et la nouvelle classification sur la situation des espèces sur la région prend en compte les échanges avec les populations extra régionales et les avis des gestionnaires locaux issus de la consultation.

LISTE ROUGE DES POISSONS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES : une situation générale préoccupante pour les espèces.

Parmi les 52 taxons étudiés, 31% d'entre eux sont désormais classés parmi les espèces menacées (cf graphique : classification « Vulnérable » (VU), « En danger » (EN) ou « En danger critique » (CR)). On retrouve ainsi l'ensemble des espèces migratrices (anguille, lamproies,...) ainsi que toutes les espèces de salmonidés (saumon sauvage, truite fario et sa souche méditerranéenne, ...) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A noter que la liste d'espèces évaluées et prises en compte sur la région Auvergne-Rhône-Alpes a été élaborée par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). Cette liste précise le degré d'endémisme de chaque espèce pour chaque grand bassin hydrographique (la région Auvergne-Rhône-Alpes est à l'interface des bassins du Rhône, de la Garonne et de la Loire) et prend en compte les évolutions taxonomiques (évolution de la classification des espèces) récentes.

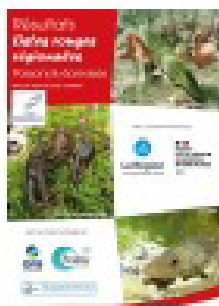
LISTE ROUGE DES ECREVISSES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : une espèce en danger critique.

L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius palipes*) est classée parmi les espèces évaluées en danger critique. Seule espèce autochtone d'écrevisse prise en compte dans cette méthodologie Liste Rouge, les écrevisses ont été évaluées via leurs fréquences de capture et leur répartition géographique. Six autres espèces d'écrevisses sont observées sur le territoire, elles ne sont pas classées car ces dernières ont été introduites dans les milieux (volontairement ou involontairement) et sont parfois classées en tant qu'espèces invasives.



Répartition de la Liste rouge des espèces de poissons classées en région Auvergne-Rhône-Alpes pour les poissons étudiés.

Résultats des Listes Rouges Régionales « poissons et écrevisses » + fiches espèces + atlas :
<http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/>



Communiqué de presse, 2 mars 2023

LISTES ROUGES POISSONS ET ÉCREVISSSES : après ce constat, quelles seront les priorités de conservation des espèces en région ?

Les deux Listes rouges « poissons et écrevisses » dressent le bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces présentes sur les milieux aquatiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un bilan réalisé espèce par espèce, avec un état des lieux précis, portant un enjeu fort de sensibilisation du grand public, des élus et de l'ensemble des acteurs des territoires, sur la richesse piscicole et astacicole de la région ainsi qu'aux menaces auxquelles ce patrimoine est aujourd'hui soumis. En parallèle, la mise à jour des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) vient compléter les analyses et, établit un état des lieux complémentaire et précis des connaissances de nos milieux. Ces résultats visent, dans un second temps à identifier les priorités de conservation et à fournir les éléments nécessaires pour orienter les politiques publiques et les stratégies d'actions. Ces listes fournissent des données factuelles afin d'inciter tous les acteurs de la région mais aussi des régions voisines à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

Listes Rouges Régionales : prise en compte et anticipation des pressions croissantes, conséquences du changement climatique sur les milieux aquatiques de la région.

Cette approche est un axe important de cette étape d'évaluation. En effet la région va faire face à une diminution des modules (débits moyens interannuels) de l'ordre de -10% à -40% et de -10 à -60% des débits d'étiage sur le bassin du Rhône d'ici 2100 (AERMC, Aubé D., 2016). A cela s'ajoute une hausse des températures de l'air observée sur la région de l'ordre de +1,9°C à +2,4°C sur la période 1959-2018 (Fiche indicateur température, ORCAE, 2019), et à venir (GIEC, 2019), ainsi qu'une augmentation de la température de l'eau (Seyedhashemi H. et al, 2021). Ces pressions sont identifiées comme très impactantes voire déterminantes pour le maintien de plusieurs espèces, en particulier pour les salmonidés, les espèces migratrices et l'Apron.

Résultats 2022 de l'actualisation de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en région Auvergne-Rhône-Alpes viennent également confirmer les tendances.

L'élaboration des listes rouges régionales «poissons» et «écrevisses» a été l'opportunité et la base de travail requise pour actualiser les listes ZNIEFF déjà existantes et les élargir à la présence des poissons et des écrevisses. Initiées dès 2003, l'actualisation des listes d'espèces et habitats déterminants des ZNIEFF nécessite une mise à jour de ces listes, notamment en raison des programmes d'amélioration et de synthèse des connaissances de la biodiversité développés ces dix dernières années (Natura 2000, plans nationaux d'action, listes rouges régionales...).

• 305 ZNIEFF sont nouvellement enrichies (aucune donnée poisson n'était disponible) de données relatives aux espèces piscicoles et 146 sont maintenues (espèces toujours présentes), en comparaison de 305 ZNIEFF recensés jusqu'alors ; soit un total de 651 ZNIEFF avec présence d'espèces de «poissons déterminants». La visibilité des espèces piscicoles est donc fortement accrue sur le territoire. A noter qu'aucune ZNIEFF n'a été retirée, car d'autres taxons déterminants (hors poissons) demeurent présents.

• pour le cas des écrevisses, le maintien de nombreuses populations d'écrevisse à pattes blanches semble fortement compromis. 217 ZNIEFF sont identifiées avec la présence d'écrevisses à pattes blanches, qui est la seule espèce d'écrevisse déterminante sur la région. Les résultats obtenus traduisent le même sentiment de précarité que ceux de la liste rouge et des observations des gestionnaires.

Quelles solutions et politiques publiques pour accompagner ce constat d'urgence ?

Qui doute encore de l'impact du changement climatique, des interventions humaines et industrielles sur nos cours d'eau et rivières en Auvergne-Rhône-Alpes ? Agit-on justement, suffisamment et en pleine conscience, par rapport aux futurs enjeux qui nous attendent ? Les résultats des listes rouges régionales «poissons et écrevisses et de la mise à jour des listes des ZNIEFF en Auvergne-Rhône-Alpes mettent en évidence les pressions et menaces qui pèsent en 2022 sur la faune de nos milieux aquatiques. La valeur patrimoniale est sans appel. Les contributeurs de ces projets menés depuis deux ans ont désormais les éléments factuels pour poser les débats et réflexions sur les causes de ce déclin et envisager les solutions pour l'avenir des espèces piscicoles et plus globalement des milieux aquatiques.

Résultats des listes ZNIEFF et Listes Rouges Régionales : <http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/>

CONTACT PRESSE ARPARA : Valentine VALENTIN

communication@peche-auvergne-rhonealpes.fr - 04 72 18 56 01 - 07 68 75 92 99